



**Diálogo  
Internacional  
sobre Justicia  
para las Mujeres**

**Dialogue  
International  
Justice pour  
les Femmes**

**International  
Gender Justice  
Dialogue**

PUERTO VALLARTA **MEXIQUE** 19-21 AVRIL 2010

Une Convocation de  
Women's Initiatives  
for Gender Justice  
en coopération avec  
l'organisation Nobel  
Women's Initiative

**Women's Initiatives  
for Gender Justice**



## Contexte et moment

En 2010, l'Assemblée des États Parties organisera une conférence d'examen sur les 10 ans du Statut de Rome et de la Cour pénale internationale. Plus de 110 États Parties au Statut de Rome assisteront à cette conférence qui sera ouverte à tous les membres des Nations Unies et qui sera accueillie par le gouvernement de l'Ouganda à Kampala, du 31 mai au 11 juin. Il s'agit de la première rencontre mondiale à porter sur le Statut depuis son adoption à la Conférence de Rome de 1998, laquelle a préparé le terrain pour la première cour pénale internationale permanente à posséder une juridiction mondiale en matière de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Parmi les questions abordées, la conférence adoptera le crime d'agression au sein du Statut de Rome, élargissant ainsi la compétence de la CPI. Cette conférence sera l'un des plus grands rassemblements d'États en 2010, à l'extérieur de la réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies.

L'année prochaine marquera les 15 ans de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing +15) qui a été une étape mémorable ainsi que le 10e anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Cette résolution historique a clairement stipulé qu'il était nécessaire que les femmes participent aux négociations et aux réflexions sur la paix et qu'elles avaient le droit de le faire afin de mettre fin aux conflits dans leurs pays et d'aider à établir de nouvelles règles pour restructurer et transformer les sociétés affectées par des conflits.

Au cours des 12 derniers mois, les Nations Unies ont adopté une résolution visant à fusionner quatre agences des Nations Unies et à établir une nouvelle agence unique pour permettre aux femmes de promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes. Il est prévu que cette nouvelle « architecture de genre » dispose d'un budget d'environ 1 milliard USD par année et qu'elle soit dirigée par un poste de Sous-Secrétaire général, une fonction plus importante que celles qui existent actuellement au sein des agences des Nations Unies traitant des questions de genre.

Le 30 septembre 2009, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la Résolution 1888 qui demandait formellement aux missions de maintien de la paix de l'ONU de prendre « les mesures voulues pour protéger les civils, et notamment les femmes et les enfants, contre toutes formes de violence sexuelle » lors des conflits armés. La Résolution prie aussi le Secrétaire général de charger un représentant spécial de renforcer les mécanismes de coordination existants des Nations Unies et d'entreprendre d'autres actions pour combattre la violence sexuelle en période de conflit armé.

Il s'agit donc d'un moment opportun pour réfléchir au progrès et au travail de la Cour pénale internationale, aux possibilités que renferme le Statut de Rome en matière d'obligation de rendre des comptes pour les crimes commis dans le cadre des conflits, ainsi qu'aux responsabilités des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de dissuader et de résoudre les conflits armés, et de parvenir à la citoyenneté mondiale des femmes et à une justice internationale qui tient compte du genre.

## Arrière-plan

L'organisation Women's Initiatives for Gender Justice a conçu le Dialogue international justice pour les femmes en 2006 alors que le travail de la CPI gagnait du terrain et que les possibilités du Statut de Rome étaient mises à l'épreuve et diminuées ou avancées. Lorsque le Statut a commencé à être mis en œuvre, il est devenu apparent qu'il était nécessaire d'élaborer un programme clair pour promouvoir les droits des femmes et une justice en matière de genre à l'échelle mondiale, et ce, en militant auprès de la CPI et d'autres institutions clés et en s'engageant auprès d'elles.

Au cours de 2009, les organisations Women's Initiatives for Gender Justice et Nobel Women's Initiatives ont décidé de collaborer ensemble dans le cadre de cet événement avec la conviction que l'union de leurs efforts permettrait de créer l'événement le plus visible et le plus stratégique possible.

## Contexte politique

Le Dialogue, qui aura lieu avant la conférence d'examen, se produit à un moment de convergence des dynamiques politiques, dont :

- une crise économique mondiale
- des formes complexes et accrues de militarisme
- une plus grande compétition visant à obtenir de l'attention politique et des ressources pour répondre aux crises
- des mouvements fondamentalistes très répandus
- des relations géopolitiques changeantes
- l'émergence de nouveaux centres de pouvoir
- des obstacles continus à la légitimité des Nations Unies, notamment les demandes constantes de réforme du Conseil de sécurité, et
- le repositionnement des politiques par rapport aux conflits actuels.

## Objectif de la convocation

L'objectif du Dialogue est de déterminer les directions stratégiques requises pour faire avancer la justice en matière de genre grâce à la mise en œuvre et à l'utilisation du Statut de Rome et de la CPI, et de s'engager auprès d'autres institutions fondamentales incluant les commissions et les cours régionales de droits humains et le Conseil de sécurité des Nations Unies. En développant une série de stratégies communes pour promouvoir la justice en matière de genre à l'échelle mondiale, nous désirons accroître l'efficacité de nos efforts de sensibilisation.

Les stratégies seront élaborées en :

- réfléchissant profondément aux succès et aux événements qui se sont produits jusqu'à maintenant dans le travail de la CPI, dans les cours régionales de droits humains et dans les résolutions du Conseil de sécurité visant à combattre les crimes violents à motivation sexiste, notamment dans le cadre des conflits armés, et à ce que des comptes soient rendus pour de tels crimes ;



Dialogue  
International  
Justice pour  
les Femmes

International  
Gender Justice  
Dialogue

Diálogo  
Internacional  
sobre Justicia  
para las Mujeres

Puerto Vallarta  
**MEXIQUE**  
19-21 Avril 2010

- déterminant des priorités et des stratégies pour avoir des répercussions sur les processus de paix telles que la nomination de médiateurs, la définition de leurs mandats et en veillant à l'inclusion des femmes et des « questions de genre » dans les négociations et dans les accords de paix ultérieurs ;
- déterminant les questions les plus pressantes dans le domaine de la justice et de la paix internationales en ce qui concerne la prévention de la violence contre les femmes et les poursuites intentées à la suite de cette violence;
- évaluant les capacités de la CPI et du Conseil de sécurité des Nations Unies à dissuader les crimes de genre commis en tant qu'actes de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité ;
- contribuant au débat sur la violence contre les femmes, notamment dans les situations de conflit et de post-conflit ;
- examinant les stratégies de communication qui ont été les plus efficaces pour promouvoir l'utilisation de mécanismes de justice internationaux pour combattre la violence contre les femmes ; et en
- faisant le point sur les importantes occasions futures d'amplifier les voix des femmes pour faire avancer la justice en matière de genre.

## Programme

Le programme de la rencontre sera organisé autour des questions suivantes :

- Comment pouvons-nous inciter ces importantes institutions régionales et internationales à faire avancer les droits des femmes, à façonner une justice qui tient compte du genre et à construire une culture normative mondiale en matière d'égalité des sexes ?
- Quelles sont les stratégies clés qui ont connu du succès à ce jour ? Comment pouvons-nous mesurer notre impact ?
- Quelles sont les principales occasions en matière d'engagement institutionnel ?
- Quelles priorités jurisprudentielles pourraient promouvoir l'imputabilité pour les crimes à motivation sexiste ?
- Quels nouveaux partenariats et quelles nouvelles alliances pourraient renouveler ou refaçonnent notre militantisme et notre impact sur ces questions ?
- Quel devrait être notre programme pour les 3 à 5 prochaines années sur le plan des priorités de la justice internationale en matière de genre ?
- Comment pouvons-nous communiquer efficacement nos principales priorités pour faire avancer la justice en matière de genre ?
- Quels sont les exemples qui permettent au public de mieux comprendre comment les mécanismes de justice internationaux aident à prévenir ou à combattre les crimes à motivation sexiste ?
- Existe-t-il des « messages clés » que nous pouvons tous promouvoir alors que nous essayons de parvenir à une stratégie plus cohérente de justice en matière de genre ?
- Quelles sont les occasions d'amplifier les voix des femmes pour faire avancer la justice en matière de genre ?



Dialogue  
International  
Justice pour  
les Femmes

International  
Gender Justice  
Dialogue

Diálogo  
Internacional  
sobre Justicia  
para las Mujeres

Puerto Vallarta  
**MEXIQUE**  
19-21 Avril 2010

## Participants

Dans le cadre de cette conversation stratégique à l'échelle mondiale, le Dialogue rassemblera de 80 à 90 experts en matière de genre, théoriciens juridiques spécialisés en féminisme, médiateurs de la paix, juristes, défenseurs des droits des femmes, employés d'importantes agences des Nations Unies, experts provenant de cours régionales de droits humains, organisations humanitaires, universitaires, spécialistes des communications, défenseurs des droits des enfants, experts en démobilisation, désarmement, réadaptation et réintégration des combattants et autres personnes associées aux groupes armés, alliés des mouvements dénonçant la violence contre les femmes et donateurs. Les langues de travail du Dialogue sont l'anglais et l'espagnol, avec interprétation en français et en arabe. La documentation sera disponible en anglais et en espagnol.

## Impacts de la convocation : promouvoir les résultats

Le Dialogue aura un impact significatif et unique sur les participants et les mouvements internationaux de militants en faveur d'une justice en matière de genre au moyen des institutions internationales. En créant un espace où les militants provenant de partout dans le monde et de diverses disciplines peuvent se rencontrer et discuter en personne, le Dialogue offre une occasion d'approfondir la réflexion et la collaboration sur les questions de genre que seules les discussions en personne peuvent encourager. De plus, le partage d'informations et de connaissances dans le but de développer des stratégies permettra une meilleure et plus efficace utilisation des ressources de sensibilisation et de communication. Un communiqué final (en anglais et en espagnol) sera distribué aux médias régionaux et internationaux, et la documentation sera diffusée au moyen de sites Web et d'outils de médias sociaux.

La convocation sera immédiatement suivie par la mise en œuvre des résultats du Dialogue à la conférence d'examen sur les 10 ans du Statut de Rome et de la Cour pénale internationale qui se tiendra en Ouganda, du 31 mai au 11 juin 2010.

De plus, les stratégies développées lors du Dialogue seront largement diffusées dans la société civile et elles aideront à la rédaction de messages destinés aux preneurs de décisions. Par exemple, l'année 2010 constitue le 10e anniversaire de l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi que la première année depuis l'adoption des résolutions des résolutions 1820, 1888 et 1889 qui en ont découlé. Ce Dialogue contribuera aux activités de sensibilisation liées à la mise en œuvre des résolutions.



Dialogue  
International  
Justice pour  
les Femmes

International  
Gender Justice  
Dialogue

Diálogo  
Internacional  
sobre Justicia  
para las Mujeres

Puerto Vallarta  
**MEXIQUE**  
19-21 Avril 2010

## À propos des organisations

### Women's Initiatives for Gender Justice

Women's Initiatives for Gender Justice est une organisation internationale qui vise à défendre les droits des femmes par l'entremise de la Cour pénale internationale et qui travaille avec les femmes les plus touchées par les conflits armés faisant l'objet d'enquêtes de la CPI.

Actuellement, l'organisation Women's Initiatives for Gender Justice soutient des programmes dans chacun des quatre pays qui ont des situations devant la CPI : l'Ouganda, la République démocratique du Congo (RDC), le Soudan et la République centrafricaine.

Les zones stratégiques du programme de Women's Initiatives comportent :

- Une mobilisation politique et légale pour l'obligation de rendre des comptes et d'intenter des poursuites pour les crimes à motivation sexiste
- Des initiatives pour renforcer les capacités des femmes dans les conflits armés et leurs mouvements
- Le règlement de conflits et l'intégration des questions liées au genre dans les négociations d'accords de paix et leur mise en œuvre (Ouganda, RDC, Darfour)
- La documentation des crimes à motivation sexiste durant les conflits armés
- La participation des victimes devant la CPI
- La formation d'activistes, d'avocats et de juges sur le Statut de Rome et la jurisprudence internationale en ce qui a trait aux crimes à motivation sexiste
- La demande de réparations pour les femmes victimes/survivantes de conflits armés

En 2006, Women's Initiatives for Gender Justice a été la première, et à ce jour est la seule, ONG à avoir demandé et obtenu le statut d'amicus curiae devant la Cour pénale internationale. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter [www.iccwomen.org](http://www.iccwomen.org)

### Nobel Women's Initiative

Lancée en 2006, l'organisation Nobel Women's Initiative (NWI) est un véhicule stratégique qui permet aux lauréates du prix Nobel d'utiliser la visibilité et le prestige du prix pour promouvoir, mettre en lumière et amplifier le travail d'activistes des droits des femmes, de chercheurs et d'organisations du monde entier qui étudient les causes profondes de la violence. Au cours des trois dernières années, les lauréates du prix Nobel ont attiré l'attention sur, entre autres, des questions urgentes telles que les tensions entre l'Iran et les États-Unis, le conflit israélo-palestinien, la crise climatique, les conflits prolongés en Birmanie et au Soudan, et ce, en utilisant la presse écrite, la radio, l'Internet et en s'engageant auprès de dirigeants mondiaux et d'activistes dans les forums publics. Grâce à l'importance du prix Nobel, ces femmes sont en mesure de développer et de communiquer de nouvelles approches aux droits des femmes, à la paix et à la sécurité, de façons qui renforcent et élargissent le mouvement mondial pour la promotion de la non-violence, de la justice et de l'égalité. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter [www.nobelwomensinitiative.org](http://www.nobelwomensinitiative.org)



Dialogue  
International  
Justice pour  
les Femmes

International  
Gender Justice  
Dialogue

Diálogo  
Internacional  
sobre Justicia  
para las Mujeres

Puerto Vallarta  
**MEXIQUE**  
19-21 Avril 2010